



# MOE DÉSAMANTAGE ET DÉMOLITION DE L'ANCIENNE ECOLE CENTRALE PARIS

SEMOP

CHATENAY MALABRY (92)



Entrée du chantier - Bâtiment Olivier



Phase démolition



Confinement avec thermo-soudé pour désamiantage niveau 3 (Bât. Lavallée)

## CONTEXTE

Dans le cadre de l'aménagement d'un nouvel écoquartier comportant des espaces résidentiels, publiques (écoles) et tertiaires (immeuble de bureaux), la SEMOP prévoit la démolition de l'ancienne Ecole Centrale Supélec.

GINGER DELEO assure une mission de maîtrise d'oeuvre de désamiantage et démolition.

## NOS MISSIONS

- Etablissement du permis de démolir
- MOE de déconstruction et remise en état du site
- Mise en place d'une démarche complète d'économie circulaire avec étude des solutions de réemploi / réutilisation sur site, mise en place d'une plateforme solidaire de réemploi, suivi des filières de revalorisation / recyclage
- Chiffrage, planification et orchestration technique de toute l'opération
- Etablissement du DCE de consultation pour les travaux de désamiantage et démolition
- Analyse critique des offres et formulation de questions à poser
- Accompagnement dans la gestion des déchets issus du désamiantage et de la démolition
- Suivi des travaux jusqu'à la clôture du dossier.
- Accompagnement lors de la réception des travaux.

## RÉFÉRENCES

**Maître d'ouvrage :** SEMOP  
**Montant des travaux :** 12 M€ (HT)  
**Montant des missions :** 200 K€ (HT)  
**Durée :** 1 an



**OPQIBI**  
L'INGÉNIEUR QUALIFIÉ

Membre de :





LA LICENCE D'ACCÈS NUMÉRIQUE  
**MULTI-UTILISATEURS**  
SANS LIMITE D'USAGE

DEMANDEZ VOTRE DEVIS  
PERSONNALISÉ



## Un chantier sous le signe du réemploi

Emmanuelle Picaud | le 28/09/2018 | [Chantiers](#), [Hauts-de-Seine](#), [Déchets](#), [Démolition](#)

### Déconstruction -

**La démolition de l'ex-Ecole centrale générera plus de 100 000 t de déchets. Tous ou presque auront une seconde vie.**

C'est une page de l'histoire locale qui se tourne. A partir de fin septembre, l'ancien campus de l'Ecole centrale, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), ne sera plus qu'un lointain souvenir. Sur ce site historique de 20,6 hectares, près de 35 bâti-ments seront détruits pour construire une nouvelle zone urbaine mixte composée de 2 200 logements, 15 000 m<sup>2</sup> de commerces et 40 000 m<sup>2</sup> de bureaux.

## LE MONITEUR



« Afin de tenir le planning général de l'opération qui se termine en 2024, nous projetons une déconstruction totale, à l'exception du gymnase, dans un délai maximum de sept mois. Il s'agit d'un véritable défi », explique Julien Sarthe, directeur adjoint de programmes au sein de la Semop Châtenay-Malabry Parc-Centrale.

**Objectifs élevés de réemploi.** En plus de remporter cette course contre la montre, ce chantier ambitionne de devenir exemplaire en matière d'économie circulaire. D'abord, en valorisant les terres excavées d'un autre site : sur les 90 000 m<sup>3</sup> nécessaires pour assurer le nivellement du terrain, 14 000 m<sup>3</sup> proviennent d'un chantier situé à Clamart, distant de 6 km.

Ensuite, en favorisant le réemploi et le recyclage des matériaux. Les objectifs sont élevés et concernent plus de 95 % des déchets totaux. Concernant le béton, les 100 000 tonnes issues de la démolition seront broyées, puis concassées pour être réemployées en totalité sous forme de granulats. « Nous allons réutiliser les granulats de béton dans les futures voiries du projet et dans les bétons constructifs, détaille le directeur adjoint. Les futurs logements de la ZAC intégreront ainsi 30 % de granulats recyclés. Cela sera possible grâce à l'installation d'une centrale à béton qui alimentera les chantiers. »

La principale difficulté ne réside toutefois pas dans le réemploi de ce matériau. « Le béton représente près de 90 % des déchets du chantier, moyennant un concassage et un tri. Mais ce qui nous intéresse le plus sur cette opération, c'est la revalorisation, le recyclage et le réemploi des 10 % de déchets restants », insiste Damien Orcel, responsable du développement chez Ginger Deleo, pôle de compétences spécialisé, entre autres, dans l'ingénierie de la déconstruction urbaine. Les plâtres, par exemple, seront réorientés vers leurs filières de valorisation. Quant aux autres déchets (laine de verre, PVC, néons, interrupteurs, luminaires, poignées de portes ou encore paniers de basket...), tous seront triés, reconditionnés puis redistribués pour répondre à de nouveaux usages.

**Plate-forme d'économie circulaire.** Un tri sélectif sera notamment organisé, en partenariat avec l'association RéaVie. Cette dernière doit mettre sur pied une plate-forme d'économie circulaire, dont le rôle sera d'assurer la remise en circuit des biens reconditionnés. « Nous accompagnons RéaVie dans la mise au point de la plate-forme Solid'R, afin qu'elle puisse ouvrir ses portes d'ici les prochaines semaines », précise Julien Sarthe. L'objectif « 100 % réemploi » ne peut être atteint. En effet, sur ces 10 %, 1 ou 2 % des déchets sont amiantés ou pollués, et donc non valorisables.

Maîtrise d'ouvrage : Semop Châtenay-Malabry Parc-Centrale. Maîtrise d'œuvre : Ginger Deleo.  
Entreprises : Eiffage Démolition, Chastagner, Onet, Valgo (lots A et C) - Doyère, Bouvelot, Arcadem (lot B) - Occamat, ATD, Prodemo, Snadec (lot C). Budget : 10 millions d'euros.

Un chantier sous le signe du réemploi

## LE MONITEUR

